SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 648 000 €
Siège social : 54 avenue de Normandie, 94517 RUNGIS
337 779 409 RCS CRÉTEIL

* * * * *

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 31 AOÛT 2026

PREMIÈRE DÉCISION

Les Associés prennent acte de la démission de Mme Sabine MASSE de ses fonctions de Directrice Générale de la Société à effet de ce jour, et que cette démission intervient sans indemnité de quelque nature que soit à la charge de la Société.

Les Associés donnent à Mme Sabine MASSE quitus entier, définitif et sans réserve de son mandat de Directrice Générale jusqu'à ce jour.

DEUXIÈME DÉCISION

Les Associés, sur proposition du Président, décident de nommer en qualité de Directeur Général de la Société :

- Monsieur Médéric MASSE,
 Né le 8 juillet 1995 à LA GARENNE COLOMBES (92250),
 De nationalité Française,
 Demeurant à PARIS (75004), 135 rue Saint Martin.

Cette nomination est faite à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, laquelle ne pourra toutefois pas excéder la durée du mandat du Président. En cas de cessation des fonctions du Président, le Directeur Général restera en fonction et conservera ses attributions jusqu'à la nomination du nouveau Président.

Les Associés décident que le Directeur Général disposera des mêmes pouvoirs de direction, d'administration et de représentation que le Président.

M. Médéric MASSE a, dès avant ce jour, accepté les fonctions qui lui sont conférées et déclaré n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

[...]

CINQUIÈME DÉCISION

Les Associés donnent tout pouvoir au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toute formalité partout où besoin sera.

Certifiés conformes

Le Président
Frédéric MASSE

